

Thomet René (PS/SP, SC). ... fumaient et nous en avons tous subi les conséquences.

Les personnes qui ne veulent pas subir de fumée passive revendiquent également le droit au libre exercice de leur loisir. La position du Conseil d'Etat va à l'encontre de la volonté d'une importante majorité de la population.

Si le Grand Conseil n'a pas la sagesse de ne pas suivre l'opinion du Conseil d'Etat, le peuple saura corriger à l'occasion du vote sur l'initiative que nous avons validée.

La motion qui vous est proposée est une mesure que d'autres cantons ont adoptée, les exemples voisins nous montrent ... (*Clochette*)

Le Président. Nous allons passer à l'intervenant suivant!

Thomet René (PS/SP, SC). Je constate que non seulement on s'oppose à la lutte contre la fumée passive, on s'oppose aussi à la défense des arguments pour obtenir ce résultat.

Le Président. Je refuse vos propos. Sachez que j'ai fait une annonce ce matin-même, demandant de ne pas dépasser le temps de parole et que, dans le cas contraire, je sévirais! C'est chose faite. Dommage peut-être, que ceci soit tombé sur vous, mais c'est ainsi!

Tschopp Martin (PS/SP, SE). Gesamtschweizerisch gibt es heute leider immer noch keine Gesetzgebung, welche den Verkauf von Tabak an unter 16-Jährige verbietet. Das Bundesamt für Gesundheit (BAG) hat bisher lediglich Empfehlungen herausgegeben und in dieser Hinsicht, kurz gesagt, noch nicht viel gemacht. Die zwölf vom BAG formulierten Zielsetzungen sind Lippenbekenntnisse ohne jegliches «Commitment» Ein anderes Beispiel ist die Firma Coop. Der Grossverteiler zeigt, dass wenn der Wille für Veränderung da ist, sich viel erreichen lässt. Jugendliche Raucherinnen und Raucher können sich nicht mehr bei Coop mit Tabakwaren eindecken. Der Grossverteiler verkauft diese ab März nur noch an mindestens 16-Jährige und geht gleich mit einem guten Beispiel voran, indem er aufzeigt, dass auch ohne Gesetzgebung Jugendschutz möglich ist.

Wenn wir nun die beiden Motionen, jene von Denis Grandjean und von Hugo Raemy und mir gegeneinander abwägen, geht es lediglich um die Frage bis zu welchem Alter ein Verkaufsverbot gelten soll. Kollege Hugo Raemy und ich haben diesen Punkt ebenfalls sehr eingehend diskutiert, auch mit dem Aspekt «18 Jahre». Wie der Staatsrat kommen aber auch wir zum Schluss, dass eine Kontrolle der Umsetzung kaum mehr möglich ist. Hingegen scheint uns dies bei den unter 16-jährigen noch eher machbar.

Andere Kantone haben dies mit sehr gutem Erfolg bereits umgesetzt: Der Tabakkonsum der unter 16-Jährigen konnte dort gedrosselt werden.

Es gibt noch einen zusätzlichen Grund, das Verkaufsverbot bis 16 Jahre durchzusetzen: Bis zu diesem Alter können die Eltern, allenfalls auch die Schule, wesentlichen Einfluss auf diese Jugendlichen nehmen und

viel Sensibilisierungsarbeit leisten. Dies wird ab diesem Alter bedeutend schwieriger.

Ich bitte Sie, meine Damen und Herren, unserer Motion zuzustimmen.

Ich danke insbesondere auch dem Staatsrat, dass er echt bemüht ist, sich präventiv für die Gesundheit unserer Jugendlichen zu engagieren.

Elections: résultats

Un juge de paix pour le cercle de la Glâne

Bulletins distribués: 97

Bulletins rentrés: 95

Bulletin blanc: 1

Bulletin nul: 0

Bulletins valables: 94

Majorité absolue: 48

A obtenu des voix et est élue pour une période indéterminée M^{me} *Jacqueline Bourqui*, à Romont, avec 53 voix.

Ont obtenu des voix:

M. Patrick Nicolet: 39

M. Bruno Wägli: 2

Diverses réélections dans l'ordre judiciaire

Un président du tribunal de la Veveyse ensuite de l'expiration des fonctions de M. Pascal L'Homme au 31 décembre 2007

Bulletins distribués: 91

Bulletins rentrés: 90

Bulletins blancs: 14

Bulletins nuls: 2

Bulletins valables: 74

Majorité absolue: 38

A obtenu des voix et est élu pour une période indéterminée M. *Pascal L'Homme* avec 74 voix.

Un vice-président du tribunal de la Veveyse ensuite de l'expiration des fonctions de M. Philippe Vallet au 31 décembre 2007

Bulletins distribués: 92

Bulletins rentrés: 92

Bulletins blancs: 17

Bulletin nul: 0

Bulletins valables: 75

Majorité absolue: 38

A obtenu des voix et est élu pour une période indéterminée M. *Philippe Vallet* avec 75 voix.

Un vice-président du tribunal de la Veveyse ensuite de l'expiration des fonctions de M. Michel Morel au 31 décembre 2007

Bulletins distribués: 94

Bulletins rentrés: 90

Bulletins blancs: 23

Bulletins nuls: 2

Bulletins valables: 65
Majorité absolue: 33

A obtenu des voix et est élu pour une période indéterminée *M. Michel Morel* avec 65 voix.

Un juge suppléant du tribunal de la Veveyse ensuite de l'expiration des fonctions de M^{me} Marie-Madeleine Rey au 31 décembre 2007

Bulletins distribués: 94
Bulletins rentrés: 94
Bulletins blancs: 9
Bulletin nul: 0
Bulletins valables: 85
Majorité absolue: 43

A obtenu des voix et est élue pour une période indéterminée *M^{me} Marie-Madeleine Rey* avec 85 voix.

Un assesseur à la chambre des prud'hommes de la Sarine ensuite de l'expiration des fonctions de M. Dieter Zingg au 31 décembre 2007

Bulletins distribués: 95
Bulletins rentrés: 89
Bulletins blancs: 23
Bulletin nul: 0
Bulletins valables: 66
Majorité absolue: 34

A obtenu des voix et est élu pour une période indéterminée *M. Dieter Zingg* avec 66 voix.

Un assesseur à la chambre des prud'hommes de la Sarine ensuite de l'expiration des fonctions de M. Anton Ruffieux au 31 décembre 2007

Bulletins distribués: 93
Bulletins rentrés: 87
Bulletins blancs: 23
Bulletins nuls: 3
Bulletins valables: 61
Majorité absolue: 31

A obtenu des voix et est élu pour une période indéterminée *M. Anton Ruffieux* avec 61 voix.

Un assesseur à la chambre des prud'hommes de la Glâne ensuite de l'expiration des fonctions de M. Daniel Lüthi au 31 décembre 2007

Bulletins distribués: 85
Bulletins rentrés: 81
Bulletins blancs: 7
Bulletin nul: 0
Bulletins valables: 74
Majorité absolue: 38

A obtenu des voix et est élu pour une période indéterminée *M. Daniel Lüthi* avec 74 voix.

Un assesseur-suppléant à la chambre des prud'hommes du Lac ensuite de l'expiration des fonctions de M. Franz Notz au 31 décembre 2007

Bulletins distribués: 82

Bulletins rentrés: 75
Bulletins blancs: 12
Bulletins nuls: 6
Bulletins valables: 57
Majorité absolue: 29

A obtenu des voix et est élu pour une période indéterminée *M. Franz Notz* avec 57 voix.

Un juge à l'Office des juges d'instruction ensuite de l'expiration des fonctions de M. André Piller au 31 décembre 2007

Bulletins distribués: 88
Bulletins rentrés: 85
Bulletins blancs: 10
Bulletins nuls: 5
Bulletins valables: 70
Majorité absolue: 36

A obtenu des voix et est élu pour une période indéterminée *M. André Piller* avec 70 voix.

Un assesseur à la Commission d'expropriation ensuite de l'expiration des fonctions de M. Jean-Daniel Hostettler au 31 décembre 2007

Bulletins distribués: 86
Bulletins rentrés: 86
Bulletins blancs: 9
Bulletin nul: 1
Bulletins valables: 76
Majorité absolue: 39

A obtenu des voix et est élu pour une période indéterminée *M. Jean-Daniel Hostettler* avec 76 voix.

Motions N° 141.06, 142.06 et 147.06 et postulat N° 2011.07

(suite)

Romanens-Mauron Antoinette (PS/SP, VE). Il est bien passé, le temps où dans cette enceinte le groupe socialiste devait se battre pour obtenir simplement l'interdiction pour la publicité pour le tabac et l'alcool dans les espaces publics. Heureusement, ce temps est fort loin, puisque nous en sommes à une étape bien plus significative. Seul un environnement à 100% sans fumée permet une protection efficace contre l'exposition à la fumée. Le groupe socialiste l'affirme aussi très majoritairement et, par cette affirmation, reprend les dispositions de la convention-cadre de l'OMS, spécialement l'article 8, convention qui a été adoptée, faut-il le rappeler, par 168 pays, dont la Suisse. C'est à partir de cette logique que le groupe a donc formulé ses prises de position sur les quatre interventions. D'abord, il s'est étonné, si ce n'est offusqué, de la légèreté de la réponse du Conseil d'Etat, spécialement de sa prise de position sur la motion Tenner/Thomet. Il privilégie ainsi sans complexes l'intérêt de la corporation des cafetiers-restaurateurs aux dépens de la santé du personnel, des clients. Faut-il le rappeler, les